



## CSD CYCLO-CROSS

02/07/2014

### COMPTE-RENDU REUNION CALENDRIER DU 2 JUILLET

Clubs présents : CC du VALOIS ( Stéphane LAGACHE / Jean-Marc DANNEEL ) – VTT MENSILLOIS ( Brigitte et Francis DROUAUX- SV SENLIS ( Jérôme et David JALMAIN- SCVA ( Gwenael VIMONT- AC CATENOY ( Laurence et Bernard LONGUET)– VC PONT ( Dominique VATTIER ) -UC VILLERS ST PAUL( Yves FREMONT ) – TEAM OISE ORGANISATION ( Didier BOUCHER) et Claudie AZERONDE

Club excusé : EC CREIL ( Daniel LEBRUN)- TEAM OISE CYCLO-CROSS ( Jean-Marc WEBER ) – VC MERU (Jean-Paul DUPRE)

Au préalable la CSD (Yves FREMONT – Dominique VATTIER- Laurence LONGUET- Didier BOUCHER- Claudie AZERONDE) ont statué sur les points suivants :

- Points d'amélioration proposés lors de la réunion bilan du 11/03
- Validation des règlements complémentaires au règlement national ( challenge VTT enfants et additif au règlement pour le cyclo-cross
- Choix des organisations du départemental et du régional

### SUITE REUNION DES CLUBS DU 11/03

#### VTT ENFANTS

- supprimer la catégorie minime ( ils peuvent courir pendant le cyclo-cross à condition bien entendu qu'ils aient une licence UFOLEP et un carton – ils pourront courir avec un VTT dans les conditions du règlement)
- la CSD valide cette proposition .Sur l'ensemble des épreuves de la saison 2013/2014 , 6 ont participé assidûment ( voir règlement challenge VTT enfants )
- donner les départs des VTT enfants à 12 h 30 ( prévoir les circuits adaptés aux âges)
- Remettre les filets au rendu des plaques
- Remettre les récompenses avant le cyclo-cross
  - Propositions validées. Sur toutes les épreuves les départs pour 4 catégories seront donnés à partir de 12 h 30 en commençant par les plus jeunes et les récompenses auront lieu avant les cyclo-cross.
- Demander aux clubs une redevance de 0.50 euros par enfant participant à chaque épreuve pour financer la finale du challenge afin de mieux le valoriser
  - Proposition non validée .Pas de redevance demandée au club
- Faire des plaques de leader (plaque distinctive du 1<sup>er</sup> de chaque catégorie ) à l'issue de la 1<sup>ère</sup> épreuve
  - 2 devis ont été faits : décision courant Juillet

#### CYCLO-CROSS

- Faire 2 courses
  - 14 h départ des 3 et 3 GS et minimes
  - 15 h départ des 1-2-cadets et féminines
  - Proposition validée. Sur l'ensemble des épreuves du calendrier les départs seront séparées.
- Faire un jeu de plaques pour les cyclo-cross de 1 à 150 ( en remplacement des dossards )  
Ces plaques serviront sur l'ensemble des organisations.
  - Devis en cours. Décision courant Juillet.
- Piquets Il semblerait qu'il y ait une obligation pour baliser les circuits à l'aide de piquets en plastiques
  - 1<sup>er</sup> devis pas satisfaisant au niveau du prix . Recherche en cours : réponse courant Juillet

## VALIDATION DES REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES

Voir règlement du challenge VTT enfants et additif au règlement national de cyclo-cross suite aux modifications validées.

## CHOIX DES ORGANISATIONS

Challenge régional du 26 octobre

- Candidature officielle du CC du Valois mais préférence pour le Régional et candidature officieuse de VC Verneuil en Halatte ( pas de courrier ni de trace écrite )

Départemental du 30 novembre

- 1 candidature officielle du VTT Menillois au Mesnil en Thelle

Régional du 14 décembre

- 2 candidatures officielles : CC du Valois à Crépy et SCVA à St Just en Chaussée et une candidature officieuse du VC Verneuil en Halatte à Verneuil.

Compte-tenu de toutes ces informations et des dossiers en présence la CSD accorde l'organisation du départemental au VTT Mesnilois , l'organisation du Régional au CC du Valois ( SCVA a déjà 3 organisations dans le calendrier ) et d'attendre les clubs présents pour confier l'organisation de la 1ere manche du challenge régional.

## MISE EN PLACE DU CALENDRIER

Avec les clubs présents et les demandes reçus officiellement hors championnats ( SCVA—VC Meru)

Le VC Pont se porte candidat pour organiser à Laigneville le challenge régional le 26 octobre.

Voir le calendrier ci-joint

## DIVERS

Les demandes de rétrogradations sont à adresser à Yves FREMONT avant le 20 septembre dernier délai.  
Le formulaire est disponible sur le site de l'UFOLEP OISE (Beauvais)